



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021



# SOMMAIRE

|                                                      |       |
|------------------------------------------------------|-------|
| Le mot de la Présidente .....                        | P. 3  |
| Schéma institutionnel du Parc .....                  | P. 4  |
| Des "Territoires engagés pour la nature (TEN)" ..... | P. 6  |
| Projet de charte 2024-2039 .....                     | P. 11 |

## AXE 1 - DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES..... P. 13

|                                                                                               |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Protection du Busard cendré, inventaire et suivi de l'avifaune patrimoniale .....             | P. 14 |
| Mise en œuvre des actions du Life CROAA contre le Xénope lisse .....                          | P. 15 |
| Animation et projet d'extension de la RNR du marais de Taligny .....                          | P. 16 |
| Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » et « Vallée du Thouet » ..... | P. 18 |
| Natura 2000 « Champagne de Méron - Plaine de Douvy et Butte d'Antoigné » .....                | P. 19 |
| Natura 2000 « Basses vallées de la Vienne et de l'Indre » .....                               | P. 20 |
| Natura 2000 « Complexe du Changeon et de la Roumer » .....                                    | P. 21 |
| Végétalisation des cheminements piétons, Quai Pasteur à Chinon .....                          | P. 22 |
| Recensement participatif : expérimentation sur le patrimoine bâti .....                       | P. 23 |
| Préfiguration de la mission "eau" .....                                                       | P. 24 |
| Ateliers inter-écoles « eau et paysages » .....                                               | P. 25 |
| Une expertise au service des aménagements : projet œnotouristique du Château de Parnay .....  | P. 26 |
| Accompagnement des énergies renouvelables et tiers-lieux de transition .....                  | P. 27 |

## AXE 2 - UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX DES ÉQUILIBRES ÉCOLOGIQUES ET HUMAINS ..... P. 29

|                                                                                                |       |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|
| Achat de véhicules électriques .....                                                           | P. 30 |
| 10 <sup>ème</sup> édition du concours Éco-trophées .....                                       | P. 31 |
| Valorisation du patrimoine naturel de Blaison-Saint-Sulpice .....                              | P. 32 |
| Refonte du sentier d'interprétation de Benais .....                                            | P. 33 |
| Promotion de la marque « Valeurs Parc naturel régional » : voyage blogueuse Little Gypsy ..... | P. 34 |

## AXE 3 - UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE, OUVERT À LA COOPÉRATION P. 37

|                                                           |       |
|-----------------------------------------------------------|-------|
| Destination katalyse .....                                | P. 38 |
| Programme d'éducation au territoire .....                 | P. 39 |
| Maison du Parc : quand les troglos se (re)dévoilent ..... | P. 40 |

## L'ÉQUIPE DU PARC ..... P. 43

|                                     |       |
|-------------------------------------|-------|
| Organigramme .....                  | P. 44 |
| Accueil des stagiaires .....        | P. 46 |
| Accueil des services civiques ..... | P. 47 |

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2021 a été pour le Parc une année de transition. Une transition portée par les événements internationaux et la pandémie de COVID en premier lieu. L'instauration du pass sanitaire, les contraintes très élevées qui ont pesé sur la vie des collectivités, des entreprises et des habitants ont impacté fortement la bonne réalisation de nos actions.

Les élections régionales et départementales de juin ont permis l'arrivée de nouveaux élus au Comité syndical et au Bureau du Parc. Fort de cette nouvelle dynamique, de nouveaux projets ont été initiés. J'ai souhaité, par exemple, que le Parc soit à l'origine d'un classement d'une partie de notre territoire en site Ramsar pour reconnaître l'intérêt international de nos zones humides ligériennes.



Malgré un vote largement majoritaire du Comité syndical en faveur de notre projet de charte, les rapporteurs du Conseil national de protection de la nature ont ajourné leur avis en demandant notamment la prise en compte de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 en ce qui concerne le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) et la Stratégie Nationale des Aires Protégées (SNAP). La visite de terrain des rapporteurs qui s'en est suivi a permis de répondre à de nombreuses interrogations soulevées par ces experts. Je remercie ici tous les participants, élus, techniciens, associations et habitants qui se sont mobilisés et qui se mobilisent encore autour de ce projet de charte, de cette ambition partagée pour notre territoire.

La dynamique amorcée en Maine-et-Loire avec le Parc et les collectivités autour des « Territoires engagés pour la nature » (TEN) a suscité l'intérêt des EPCI d'Indre-et-Loire. La Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire a lancé avec le Parc une mission de préfiguration en vue de la labellisation de son territoire en 2023. Cette action d'expérimentation et de soutien en ingénierie pour les collectivités est au cœur des missions qui sont les nôtres.

Vous retrouverez dans ce rapport, le détail de toutes les actions menées par l'équipe du Parc en 2021, sous l'impulsion des élus et acteurs du territoire. Soyez persuadés que le Parc est à votre service.

**Sophie TUBIANA**

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop and a horizontal stroke.

*Présidente  
du Parc naturel régional  
Loire-Anjou-Touraine*

# I SCHÉMA INSTITUTIONNEL DU PARC NATUREL REGIONAL

## Comité syndical

### Composé de 158 délégués :

- Au niveau régional : 12 délégués titulaires (6 par Région) et 12 délégués suppléants (6 par Région) ;
- Au niveau départemental : 4 délégués titulaires (2 par Département) et 4 délégués suppléants (2 par Département) ;
- Au niveau intercommunal : 19 délégués titulaires ;
- Au niveau des villes portes : 3 délégués titulaires (1 pour Tours Métropole Val de Loire et 2 pour Angers Loire Métropole) ;
- Au niveau communal : 116 délégués titulaires.

**Son rôle :** organe délibérateur.

**En 2021, le Comité Syndical s'est réuni 5 fois :** les 13 février, 26 mars, 5 mai, 9 octobre et 17 décembre. Il a délibéré sur 19 sujets.

## Bureau syndical

### Composé de 26 membres :

- Au niveau régional : 10 délégués titulaires (5 par Région) ;
- Au niveau départemental : 4 délégués titulaires (2 par Département) ;
- Au niveau des villes portes : 2 délégués titulaires (1 par ville porte) ;
- Au niveau intercommunal et communal : 10 délégués titulaires.

### Son rôle :

- délibère sur les affaires courantes qui lui sont déléguées par le Comité Syndical ;
- contrôle et valide les rapports à soumettre en Comité Syndical.

**En 2021, le Bureau Syndical s'est réuni 9 fois :** les 5 et 27 janvier, 3 mars, 14 avril, 26 mai, 29 juin, 22 octobre, 30 novembre et 7 décembre. Il a délibéré sur 47 sujets.

## Conseil scientifique et prospectif

**Composé de :** 26 chercheurs aux travaux liés aux enjeux de la charte (aménagement du territoire, écologie, agronomie, économie, sociologie, éducation...). Renouvelé en 2021.

**Son rôle :** accompagne le PNR dans ses réflexions sur les enjeux présents et à venir du territoire.

## 7 commissions statutaires

Biodiversité  
Paysages, urbanisme et cadre de vie  
Agriculture et écodéveloppement  
Tourisme et loisirs  
Culture  
Éducation  
Finances

**Composées :** d'élus, d'agents de l'État et de collectivités, d'acteurs socio-économiques, associatifs et d'Ambassadeurs.

**Leurs rôles :** participent à la conception, au suivi et à l'évaluation des actions.

## Comités de pilotage

Natura 2000 (Basses Vallées de la Vienne et de l'Indre, Complexe du Changeon et de la Roumer, Vallée de la Loire des Ponts de Cé à Montsoreau, Champagne de Méron – Plaine de Douvy)  
Réserve naturelle régionale de Taligny  
Valorisation de Blaison-Saint-Sulpice  
Refonte sentier d'interprétation de Benais  
Tiers lieux  
Concours Éco-Trophées

**Composés :** d'élus, d'agents de l'État et de collectivités, d'acteurs socio-économiques, associatifs et d'Ambassadeurs.

**Leurs rôles :** participent à la conception, au suivi et à l'évaluation des actions.

## Inter-commissions

**Composées :** des Présidents, Vice-présidents des commissions et Présidente du Parc.

## Groupes de travail

**Groupes thématiques :** Paysage / Forêt / Agriculture

**Groupes transversaux**  
Énergie-climat / Eau / Marque Parc / Gouvernance

## Équipe technique

**Son rôle :**

- prépare des projets dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte ;
- exécute les décisions prises par les organes délibérants ;
- réalise et évalue les projets.





Lézard vert © R. Griggs - PNR LAT

## ZOOM SUR...

# DES " TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE (TEN) "

### QU'EST-CE QUE LA DÉMARCHE TEN ?

Face au déclin de la biodiversité, le Ministère de la Transition Écologique et les Régions de France ont lancé, dans le cadre du Plan national pour la biodiversité, le programme « Territoires Engagés pour la Nature (TEN) ».

Piloté par l'Office français de la biodiversité (OFB) et porté par des organismes régionaux (Conseil régional, DREAL...), il s'adresse aux communes et intercommunalités, quelle que soit leur taille. Il vise à faire émerger, reconnaître et valoriser leur engagement en faveur de la biodiversité.

La collectivité désireuse de se voir attribuer la reconnaissance TEN doit définir un programme d'actions tri-annuel, en concertation avec les différents acteurs du territoire et services de la collectivité. Ce travail, mené à l'échelon local et de manière transversale, aboutit ainsi à un programme cohérent et adapté aussi bien aux enjeux et spécificités du territoire concerné qu'aux moyens disponibles. Il permet d'intégrer la biodiversité au sein du développement territorial sans négliger les aspects économiques, sociaux

et patrimoniaux. Il incite également à la mise en place d'initiatives ambitieuses qui vont au-delà de la seule réglementation (par exemple dans la gestion des espaces verts).

Essentielles pour la biodiversité, ces actions participent aussi à l'amélioration du cadre de vie et la santé des habitants, en prévenant les risques environnementaux tout en développant l'économie locale. Un grand nombre d'initiatives peuvent bénéficier d'un appui financier important de la Région, du Département, de l'Europe ou lors d'appels à projets lancés par des structures comme l'OFB.

En France, on dénombre aujourd'hui 334 collectivités TEN dont 2 sur le territoire du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : **la Communauté de communes Baugeois-Vallée et la Communauté d'Agglomération Saumur-Val de Loire. La Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire vise, quant à elle une obtention à l'horizon 2023.**

## QUEL APPORT POUR LES COLLECTIVITÉS ?

La reconnaissance TEN leur permet de bénéficier :

- d'un accompagnement par des experts pour élaborer/formaliser un programme d'actions concret et intégrant les enjeux locaux, régionaux et nationaux ;
- d'un renforcement des connaissances et des compétences sur la biodiversité à travers un accès à des données régionales et nationales, des formations... ;
- d'une facilitation à l'accès de financements existants (Appels à projets régionaux, Atlas de la biodiversité communale...)

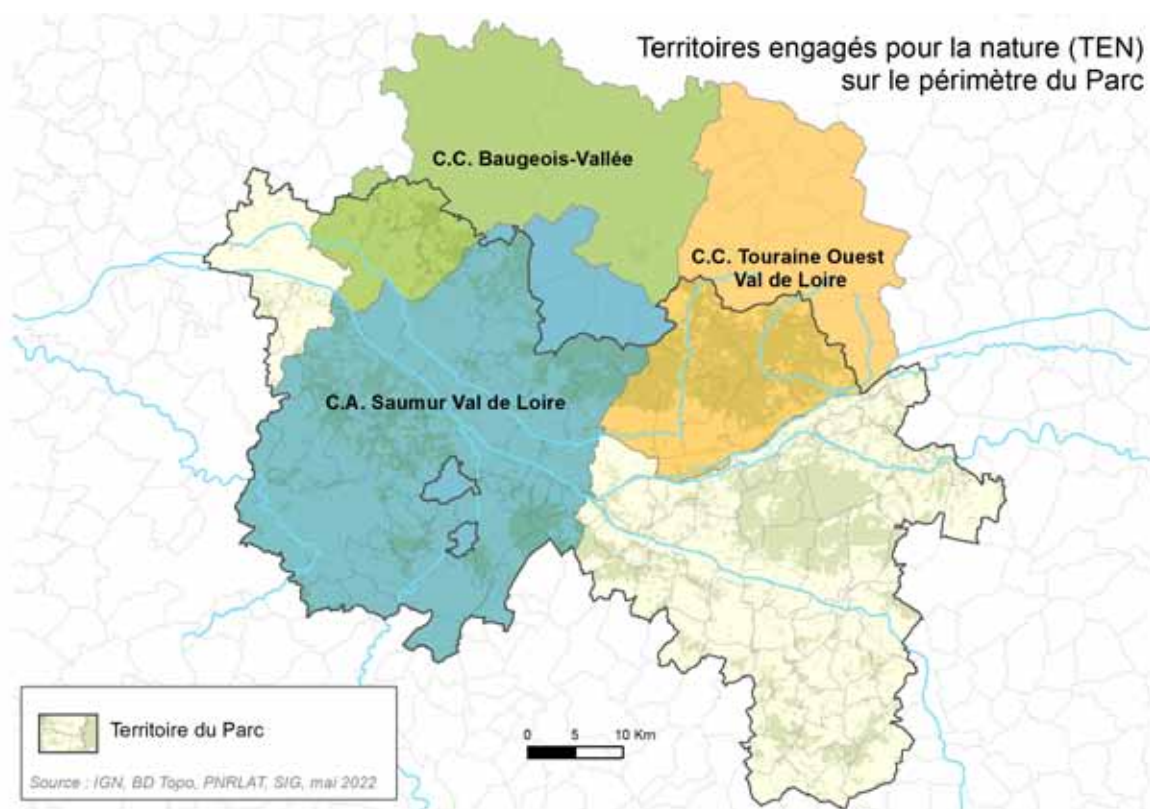
- d'une visibilité, à l'échelle régionale, nationale et internationale, par le biais d'événements ou d'une communication globale sur la démarche TEN ;
- d'un accès au « club des engagés » pour échanger, partager et créer de nouvelles synergies.

En proposant des projets en partenariat avec des associations, acteurs économiques, habitants... de leur territoire, les collectivités ont un important pouvoir de mobilisation et de sensibilisation.

## QUEL EST LE RÔLE DU PARC ?

Depuis 2020, le Parc accompagne les collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur programme d'actions. Les animateurs TEN, spécifiquement recrutés par le Parc, assurent la coordination globale. Ils accompagnent la concertation préalable puis suivent la mise en œuvre concrète des nombreux projets. Ils réalisent des diagnostics sur le terrain et assurent le suivi de chantier, en lien direct avec les acteurs et l'ensemble des partenaires.

L'échelle intercommunale ainsi que la présence d'un animateur permet aux collectivités de bénéficier de l'ingénierie nécessaire pour porter des actions ambitieuses. Le soutien du Parc dans cette démarche apporte une vue d'ensemble essentielle pour une coordination organisée et ciblée des Territoires engagés pour la nature.



## 1. LE PROGRAMME TEN DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAUMUR-VAL DE LOIRE (CASVL)

Dans la continuité du Contrat nature, le Parc a accompagné la Communauté d'agglomération Saumur-Val de Loire dans l'élaboration de sa candidature. Elle obtient la reconnaissance en septembre 2020. Une coordinatrice est recrutée conjointement par le Parc et l'agglomération afin de mettre en œuvre le programme TEN.

Celui-ci s'articule autour de 9 actions directrices telles que : la restauration et valorisation des zones humides, la mise en œuvre de l'éco-pâturage sur les espaces naturels, la valorisation de l'arbre hors forêt, le développement de la nature en ville, l'accompagnement des agriculteurs pour la préservation de la biodiversité...

En 2021, des chantiers de restauration d'annexes fluviales de la Loire ont été réalisés par l'agglomération. La boire du Chapeau (Saumur), du Benâcle (Souzay-Champigny) et de Dampierre ont ainsi bénéficié de travaux de terrassement visant à rétablir leurs fonctionnalités écologiques et leur connexion au fleuve.

Deux prairies humides sont également en cours de restauration. Un large travail a été mené aux Prés de l'Enfer à Montreuil-Bellay pour permettre sa mise en pâturage au printemps 2022 : dessouchage, débroussaillage, pose de clôtures et installation de puits équipés d'abreuvoirs...

Des travaux de bucheronnage, élagage et débroussaillage ont été mis en place sur les sites de la Gagnerie et du Prieuré à Bellevigne-les-Châteaux afin d'aérer le milieu et favoriser les essences locales comme le frêne.

Les communes de Montsoreau et Fontevraud-l'Abbaye ont été accompagnées dans la préfiguration d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) conjoint. Le dossier de candidature sera déposé en 2022.

### CHIFFRES CLÉS

**25 opérations**

**2 des 4 chantiers engagés** (phase 2 en 2022)

**5,8 ha de peupleraie** convertis en prairie humide pâturée

**21 800 m² de boisements** humides restaurés

### FINANCEMENT

**Budget global : 110 200 € sur 3 ans (2020-2023)**

Europe FEDER : 50%

Région Pays de la Loire : 30%

Agglomération de Saumur-Val de Loire : 10%

Autofinancement PNR : 10%

### PARTENAIRES

AELB / Département Anjou / Europe (FEDER) / Natura 2000 / OFB / Région Pays de la Loire



Prés de l'enfer©M. Peltier - PNR LAT





## 2. LE PROGRAMME TEN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BAUGEOIS-VAL-LÉE (CCBV)

Le programme d'actions TEN de la Communauté de communes Baugeois-Vallée remonte aux Contrats nature tissés entre le Parc et les communes membres. En 2020, l'idée de mettre en place un quatrième « Contrat nature 2050 » se développe notamment autour du projet de restauration de zones humides à La Ménittré. Elle aboutit au montage d'un dossier de candidature TEN.

La collectivité est reconnue TEN en mars 2021 permettant le recrutement d'un animateur pour assurer la coordination et la mise en œuvre des actions inscrites dans le programme.

Plusieurs chantiers ont ainsi été lancés à La Ménittré. Ces opérations visent à renforcer les continuités écologiques via la restauration de trois zones humides, réparties sur le territoire communal.

La première phase de ces chantiers, débutée fin 2021, porte sur la remise en état des linéaires de haies.

En parallèle, des inventaires naturalistes ont été menés sur le territoire de la CCBV, notamment sur des sites ayant déjà bénéficié de restaurations écologiques par le Parc (sites du Canada et du Marais à Beaufort-en-Anjou).

D'autres espaces, comme la prairie du Petit Anjou et la butte du Château, ont également fait l'objet d'un état des lieux de la biodiversité en amont de projets de restauration à venir.



Site du marais à Beaufort-en-Anjou©PNR LAT

### CHIFFRES CLÉS

**9 fiches actions** déclinées en **34 opérations**  
**3 zones humides** restaurées à La Ménittré  
**+ de 1 100 mètres linéaires de haie** de frênes taillés en têtards  
**4 500 m² de peupleraies** transformés en prairie

### PARTENAIRES

Département Anjou  
Europe (FEDER, FEADER)  
Région Pays de la Loire  
OFB

### FINANCEMENT

**Budget global : 126 000 € sur 3 ans (2021-2024)**  
Europe (FEDER) : 50%  
Région Pays de la Loire : 30%  
CC Baugeois-Vallée : 25%  
Autofinancement PNR : 5%

### 3. PRÉFIGURATION DU PROGRAMME TEN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE (CCTOVAL)

En 2021, le Parc a souhaité développer le programme TEN sur sa partie tourangelle. Désireuse de structurer sa stratégie biodiversité, la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (CCTOVAL) s'est alors rapprochée du Parc. Un poste de chargé de mission a conjointement été créé en octobre 2021 afin d'élaborer, pendant un an, la candidature de la collectivité en vue d'une reconnaissance TEN à l'horizon 2023.

Dans un premier temps, un diagnostic a été mené sur les pratiques, actions et études mises en œuvre sur le territoire par la collectivité. Cet état des lieux permet d'identifier, entre autres, les projets en place et les initiatives potentielles.

Un programme d'actions 2023-2026 est en cours de réflexion, en collaboration étroite avec les 28 communes de la CCTOVAL. La prise en compte des moyens et volontés de l'ensemble des services et acteurs membres de la collectivité permet de formaliser un projet de territoire concret, cohérent et adapté aux enjeux et spécificités du territoire.

Un volet important d'inventaires est prévu pendant la durée de la reconnaissance TEN, avec la création d'Atlas de la biodiversité communale (ABC). Participatifs et collaboratifs, ils impliquent activement élus, habitants et autres acteurs locaux dès leur phase de préfiguration.

#### CHIFFRES CLÉS

**28 communes** impliquées dans la démarche

#### PARTENAIRES

Europe (FEADER)  
Région Centre-Val de Loire

#### FINANCEMENT

**Budget global : 34 960 €**

Europe (FEADER) : 50%  
Région Centre-Val de Loire : 24,87%  
PNR Loire-Anjou-Touraine : 14,43%  
CCTOVAL : 10,7%





## ACTUALITÉ DU PARC

### LE PROJET DE CHARTE 2024-2039

#### AVANCÉE DE LA CHARTE

En 2021, la redéfinition du calendrier électoral lié à la crise sanitaire a conduit à la mise en place d'une nouvelle concertation avec les collectivités en début d'année, permettant aux nouveaux élus de s'approprier le projet de charte.

Celui-ci est ensuite présenté au Comité syndical de mars, puis aux Conseils régionaux. Avant l'été, il est transmis au Ministère chargé de l'environnement, aux rapporteurs du Conseil national de protection de la nature (CNP) et de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF).

En septembre, les rapporteurs du CNPN procèdent à l'examen de complétude du projet de charte. Ils émettent des recommandations et demandent au Parc de procéder à des ajustements avant qu'il puisse faire l'objet d'un avis par les commissions du CNPN et de la FPNRF.

Selon la procédure, la visite des rapporteurs du CNPN et de la FPNRF est maintenue, du 18 au 20 octobre. Le Parc profite de cette rencontre pour présenter le territoire et ses acteurs, le projet de charte et s'enquérir de leurs attentes.

À la suite de ces échanges, les services de l'État et la Fédération des PNR émettent des recommandations permettant au Parc d'effectuer les ajustements nécessaires. En fin d'année, le Parc engage une concertation complémentaire avec les élus.

Le travail vise principalement la modification de la stratégie politique et la prise en compte de la loi climat et résilience du 22 août 2021, notamment pour préciser le traitement de l'objectif « Zéro artificialisation nette » (ZAN) et l'intégration des objectifs de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP).

Par ailleurs, cette loi prolonge le décret de classement d'1 an pour l'ensemble des Parcs dont le terme vient à échéance avant le 31 décembre 2024. Elle compense ainsi les conséquences administratives de la crise en étendant la charte 2008-2023 à mai 2024.





Blaireau©David Greyo





## **AXE 1**

### **DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES**

# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

## PROTECTION DU BUSARD CENDRÉ, INVENTAIRE ET SUIVI DE L'AVIFAUNE PATRIMONIALE

Chaque printemps, le Parc accueille un rapace revenu d'Afrique pour sa nidification : le Busard cendré. Il est un spécialiste des zones de cultures céréalières (blé, orge...) où il se nourrit de mulots, campagnols et sauterelles. Il y établit également son nid, à même le sol, au milieu des champs.

Les moissons, toujours plus précoces, mettent cependant à mal les nichées de jeunes busards, pas toujours prêts à s'envoler le jour des récoltes.

Le Parc mène des actions de préservation des nids, en partenariat avec les Ligues de protection des oiseaux (LPO) Anjou et Touraine. Une fois les nichées repérées, leur évolution est suivie de près : pontes, éclosion des poussins, pose de bagues, estimation des dates d'envol des jeunes... Les agriculteurs sont ensuite informés de leur présence dans les parcelles. Si les récoltes sont prévues avant l'envol des jeunes, les membres de la LPO posent des protections (cages) autour des nids pour éviter que les poussins ne sortent pendant les moissons.



Jeunes busards © LPO - T. Printemps

En 2021, sur les 69 nids repérés, 34 ont nécessité une protection. La reproduction du Busard cendré est globalement très bonne par rapport à l'année précédente, avec l'envol de 144 jeunes. Ce résultat est notamment dû à un contact étroit entretenu avec le monde agricole, facteur impératif de réussite pour la protection de l'espèce. Une grande présence sur le terrain est nécessaire pour la mise en œuvre des actions et les aides régionales permettent au Parc de financer en partie les chargés de missions et stagiaires recrutés.

En parallèle, les longues journées de recherche de nids permettent d'observer et d'inventorier un grand nombre d'autres espèces (rapaces, passereaux...) et d'ainsi collecter en 2021, plus de 2 000 données d'avifaune.

### CHIFFRES CLÉS

**69 nids** repérés

**34 protégés** pendant les moissons

**144 jeunes busards** à l'envol

**2 000 données** de 128 espèces d'avifaune recensées

### FINANCEMENT

**Budget global : 18 073,10 € TTC**

Région Pays de la Loire : 62,3%

Région Centre-Val de Loire : 37,7%

### PARTENAIRES

LPO Touraine

LPO Anjou

## MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU LIFE CROAA CONTRE LE XÉNOPE LISSE



Originaire d'Afrique australe, le Xénope lisse est d'abord utilisé en laboratoire à des fins médicales. À la suite de la fermeture d'un élevage des Deux-Sèvres dans les années 80, il s'échappe et se répand dans les mares et plans d'eau du Maine-et-Loire. Ce grand prédateur présente un risque écologique élevé pour les écosystèmes aquatiques : très prolifique, il est également porteur sain d'une maladie mortelle pour les amphibiens locaux.

Depuis 2016, le Parc est engagé dans le programme européen Life CROAA (Control

strategies Of Alien invasive Amphibians) porté par la Société Herpétologique de France (SHF). Une technicienne spécialement formée, est recrutée par le Parc pour évaluer la propagation de l'espèce, limiter son expansion et sensibiliser le public.

En 2021, elle travaille à l'amélioration des techniques de captures. Un prototype de piège, créé par le Parc et composé d'une nasse incluse dans une bourriche flottante, a démontré son efficacité dans les grands plans d'eau (+ 57%), par rapport au piégeage traditionnel. Des tests d'appâts ont également été effectués : la croquette pour chien montre des résultats très concluants. Un piégeage de veille a également été réalisé pour surveiller l'avancée du xénope, notamment autour de la Réserve naturelle régionale (RNR) de Joreau, du camp militaire de Fontevraud, des plans d'eau en limite du territoire du Parc et sur la commune de Mazé.

Le programme Life CROAA prenant fin mi-2022, 2021 aura été la dernière année d'action de terrain du Parc dans la lutte contre l'amphibien exotique. Des fiches techniques restituant les connaissances acquises vont être réalisées avec les partenaires du projet.

### CHIFFRES CLÉS

**10 824 Xénopes lisses piégés** entre 2018 et 2021

**255 mares/étangs/lagunes** différentes

**330 jours** de piégeage

### PARTENAIRES

Communauté de Communes du Thouarsais

SHF

Université d'Angers

### FINANCEMENT

**Budget global : 188 860 € TTC sur 6 ans (2016-2022)**

Europe (Life) : 60%

Autofinancement PNR : 22%

Région Centre-Val de Loire : 18%





## ANIMATION ET PROJET D'EXTENSION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU MARAIS DE TALIGNY



Classé Réserve naturelle régionale (RNR) depuis 2014, le marais de Taligny est un site naturel d'un grand intérêt écologique. Située sur la commune de la Roche-Clermault, cette zone humide présente les caractéristiques d'un bas-marais alcalin et accueille une diversité d'habitats et d'espèces rares, comme l'Agrion de Mercure, le Campagnol Amphibie ou la Samole de Valérand.

Le Parc et la Communauté de communes Chinon-Vienne et Loire, co-gestionnaires de la réserve, ont mis en œuvre le premier plan de gestion (2015-2020), marqué sur la fin par d'imposants travaux de restauration du fonctionnement hydraulique.

En 2021, le Parc continue l'animation et le suivi de la RNR. Il mène également un important travail de proposition d'extension de son périmètre, accompagnée d'un nouveau plan de gestion pour la période 2022-2033.

Celui-ci vise à assurer la préservation et la valorisation de la réserve, en définissant les actions de protection, le suivi de la biodiversité et l'ouverture au public, sur une surface de la réserve agrandie de 20 à 35 ha. Une large concertation des élus, collectivités, services de l'État et associations locales (CPIE, fédérations de chasse et de pêche...) est alors réalisée.

En parallèle, les suivis naturalistes sont poursuivis, avec notamment un programme de baguage des passereaux nichant sur le site. Le photo-piégeage de la faune patrimoniale a permis de découvrir, en mai 2021, la présence d'une Loutre d'Europe revenue dans le marais pour se nourrir. Un second individu est également observé pendant l'été. Preuve de la grande valeur écologique de Taligny et de l'importance de sa préservation.



## CHIFFRES CLÉS

**20 ha classés** en RNR, 35 ha à partir de mars 2022

**85 ha inscrits** au Schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles

**1 034 espèces** recensées dont **77 de valeur patrimoniale**

## PARTENAIRES

Association de chasse « la Rabelaisienne »

Association de randonnée « Les Randonneurs rabelaisiens »

Communes de Seully et de La Roche-Clermault

Communauté de communes Chinon, Vienne et Loire

Conseil départemental d'Indre-et-Loire

CPIE Touraine Val de Loire

Direction départementale des territoires 37

DREAL Centre-Val de Loire

Établissement Public Territorial du Bassin de la Vienne

Fédération de Chasse 37

Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques 37

Office français de la biodiversité

Office national des forêts

LPO Touraine

Syndicat des bassins du Négron et du St Mexme

Région Centre-Val de Loire

## FINANCEMENT

**Budget global : 21 472 € TTC**

Région Centre-Val de Loire : 54%

Autofinancement PNR : 46%



# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

## ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « VALLÉE DE LA LOIRE DES PONTS-DE-CÉ À MONTSOREAU » ET « VALLÉE DU THOUET »



Depuis 2004, le Parc assure l'animation du site Natura 2000, avec l'appui de nombreux acteurs, visant la meilleure cohabitation possible entre activités humaines et biodiversité.

Un important accompagnement des éleveurs dans le renouvellement de leurs contrats MAEC a été mis en œuvre avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, en vue de préserver la biodiversité des prairies du Val de Loire. En 2021, 17 exploitations, pour un total de 395 ha, ont ainsi réitéré leurs engagements pour un an. Des journées techniques ont également été organisées pour partager les savoirs sur le terrain.

Le Parc a organisé la première édition locale du « Concours général agricole des Pratiques agro-écologiques – Prairies & Parcours » du site Natura 2000. Celui-ci récompense les pratiques agro-écologiques exemplaires des éleveurs et valorise leur engagement pour la biodiversité, une alimentation de qualité et le maintien des

prairies dans les paysages. En juin, un jury d'experts bénévoles a désigné le lauréat local parmi les 4 candidats : Mme Annie et M. Jean-Pierre ANIS. Ils sont automatiquement en lice pour le concours national.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Anjou a réalisé divers suivis naturalistes au cours de l'année, dont celui des oiseaux nicheurs des grèves de Loire. Malgré un bon début, l'été s'est achevé sur un bilan catastrophique pour la reproduction des sternes : suite à l'importante montée du niveau de la Loire début juillet, moins de 10 poussins ont pris leur envol pour 121 couples de Sternes naines revenus au printemps.

Afin de finaliser l'inventaire et la cartographie des habitats du site, Vincent VÉRITÉ a rejoint l'équipe du Parc pour 9 mois. Il a travaillé sur le secteur du « coteau saumurois » et compilé l'ensemble des travaux depuis 2018. La réalisation d'un atlas est prévue en 2022.

### CHIFFRES CLÉS

**850 ha** inventoriés  
**4 530 observations** floristiques  
**+ de 1 000 espèces** identifiées dont **230** uniquement sur le coteau  
**18 habitats d'intérêt communautaire** sur le site Natura 2000 dont **13** sur le coteau saumurois  
**Seulement 4% et 8%** des poussins de Sternes naines et pierregarins à l'envol

### FINANCEMENT

**Budget global : 303 410 € pour 24 mois**  
Financement mutualisé avec le site N2000 « Champagne de Méron »  
Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%  
État (MTE) : 50%



## MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES NATURA 2000 ET AGRO-ENVIRONNEMENTAL SUR LE SITE « CHAMPAGNE DE MÉRON – PLAINE DE DOUVY - BUTTE D'ANTOIGNÉ »



La Zone de Protection Spéciale (ZPS) a été créée en 2006 afin de préserver les dernières populations d'oiseaux de plaine présentes dans le sud-est du Maine-et-Loire, plus largement les dernières de la région Pays de la Loire. Au travers de Natura 2000, de nombreuses actions, mises en œuvre avec les acteurs locaux, permettent la préservation des espèces et le maintien d'activités économiques, notamment agricoles.

### Suivis des oiseaux 2021

Parmi les multiples espèces d'oiseaux ciblées par les actions de préservation, il faut mentionner l'Outarde canepetière, sans nul doute la plus

emblématique de Méron. Celle-ci ne vit que dans les grandes plaines céréalières présentant une certaine biodiversité et des conditions écologiques accueillantes. Elle est tellement menacée d'extinction à l'échelle nationale et mondiale qu'elle fait l'objet d'un Plan national d'action pour la période 2020-2029.

La ZPS présente de nombreux autres enjeux en termes de conservation des oiseaux : plusieurs espèces rares y séjournent telles que le Hibou des marais, l'Élanion blanc, la Pie-grièche écorcheur, le Courlis cendré, le Vanneau huppé...

### Suivis agricoles 2021

En 2021, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Anjou a réalisé un suivi de l'assolement dans la ZPS. Le couvert dominant est constitué de céréales à 45% (progression de 8%), alors que les jachères et les prairies représentent 21% de l'ensemble de ce territoire. Dans le cadre de son expertise, la LPO estime que 27% du territoire de la ZPS présente un couvert très favorable à l'accueil des oiseaux de plaine contre 61% de couvert peu accueillant. Un large travail avec la profession agricole reste à mener pour améliorer l'accueil de l'avifaune de ce site majeur.

### CHIFFRES CLÉS

**4 communes** rencontrées  
**15 exploitations** expertisées soit **32 parcelles**  
**124 ha de couverts**  
**1 visite de terrain** « La nature remarquable de Méron » avec les agriculteurs  
**1<sup>ère</sup> année** de repérage des nids par drone avec caméra thermique

### FINANCEMENT

**Budget global : 303 410 € pour 24 mois**  
Financement mutualisé avec le site N2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau »  
Europe (FEDER Pays de la Loire) : 50%  
État (MTE) : 50%

### PARTENAIRES

Chambre d'agriculture des Pays-de-Loire / DDT de Maine-et-Loire / DREAL des Pays de la Loire / LPO Anjou / Région Pays de la Loire / UE en Région (FEDER)





# PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

## ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « BASSES VALLÉES DE LA VIENNE ET DE L'INDRE »



Les Basses vallées de la Vienne et de l'Indre représentent plus de 5 600 ha de prairies et boisements inondables accueillant une avifaune patrimoniale à préserver.

Le Rôle des genêts en est l'espèce prioritaire. Tout comme 2019, l'année 2021 est marquée par sa désertion du site, malgré un mâle de passage entendu en Val de Vienne en mai. L'absence du Rôle a conduit à suspendre le programme scientifique prévu (détection thermique par drone, enregistrements acoustiques). Une synthèse des données historiques de répartition de l'espèce en Touraine a été confiée à la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Centre-Val de Loire.

### FINANCEMENT

**Budget global : 77 696 €**

Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 50%

État (DREAL Centre-Val de Loire) : 50%

**Mesure d'urgence : 4 915 €**

État (DREAL Centre-Val de Loire) : 100%

### PARTENAIRES

Agriculteurs / CC Chinon Vienne et Loire / Chambre d'agriculture 37 / Conseil départemental 37 / CPIE Touraine-Val de Loire / LPO Centre-Val de Loire / Région Centre-Val de Loire

Le suivi de l'avifaune, mené par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Touraine-Val de Loire, s'intéresse aussi à d'autres espèces nicheuses inféodées aux prairies. Une étude diachronique réalisée entre 2011 et 2021, indique une nette diminution du nombre de couples pour l'Alouette des champs, le Tarier des prés, le Bruant proyer et la Pie-grièche écorcheur, tandis que les effectifs de Cisticole des joncs ont augmenté.

L'animation agricole menée par le CPIE et la Chambre d'agriculture 37, essentielle pour le maintien de ces espèces, a permis de renouveler pour un an (1<sup>ère</sup> année de transition avant la PAC 2023) des mesures agri-environnementales sur presque 600 ha de prairies pour préserver les oiseaux (ex : retards de fauche, zones refuges non fauchées...). Deux mesures d'urgence ont été conventionnées avec l'Écomusée du Véron et un agriculteur pour protéger des zones à Tarier des prés en période de nidification. Un nouveau projet de contrat Natura 2000 de restauration de prairie est à l'étude à la Roche-Clermault.

Une barre d'effarouchement supplémentaire a été commandée par le Parc fin 2021, permettant l'envol des oiseaux avant la fauche des prairies.

Le suivi de la chalarose du frêne se poursuit avec l'ajout en 2021, d'un nouveau site, propriété du Département 37 en Val de l'Indre.

### CHIFFRES CLÉS

**1 à 2 couples** de Courlis cendrés

**7 couples** de Tardifs des prés

**1 165 ha** engagés (61% des prairies) en mesures agri-environnementales dont **48 ha** pour l'avifaune prairiale

**4,43 ha de prairies refuges** à Savigny-en-Véron



L'Europe c'est ici.  
L'Europe c'est maintenant.

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne.  
L'Europe investit dans les zones rurales



## ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « COMPLEXE DU CHANGEON ET DE LA ROUMER »



Désigné au titre de la Directive Habitats, Faune, Flore, ce site remarquable abrite plus d'une dizaine d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire. Dans le cadre d'inventaires commandés par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) sur le Changeon, une nouvelle espèce y a été découverte en 2021 : la Mulette épaisse, un mollusque rare.

En 2021, l'animation du site s'est principalement focalisée sur la conservation de certains invertébrés patrimoniaux (papillons, libellules) et de leurs habitats : prairies de fauche à Sanguisorbe, prairies et landes humides, mares forestières, pelouses à Agrostis de Curtis. Le Parc s'est particulièrement intéressé au Damier de la Succise, papillon d'intérêt européen. Une nouvelle station pour l'espèce a été découverte avec la SEPANT en limite du site, à Rillé.

Une étude de deux ans, menée par l'association CAUDALIS, a débuté sur la Leucorrhine à gros

thorax (libellule) pour mieux connaître sa répartition et travailler sur le potentiel d'accueil des plans d'eau du site pour l'espèce.

Le fort enjeu de restauration des dernières landes du site a conduit au montage d'un dossier de restauration écologique sur les Landes de Saint-Martin, retenu en 2021 dans le cadre du Plan de relance. Le projet sur la lande communale du Petit Étang à Restigné s'est étoffé avec la municipalité et acteurs concernés pour des travaux prévus en 2022.

La conservation des prairies à Sanguisorbe est prioritaire face aux menaces qui pèsent sur ces milieux. Un travail particulier a été mené en 2021 avec les communes de Benais et Bourgueil et le Département pour élaborer une demande de création d'un Espace naturel sensible qui visera la sauvegarde de l'habitat de l'Azuré de la Sanguisorbe. Le CEN Centre-Val de Loire a acquis une parcelle à fort enjeu pour cette espèce.

### CHIFFRES CLÉS

**1 nouvelle station** de Damier de la Succise  
**+ de 4 ha de landes humides** en restauration  
 (projet France relance)  
**2 chartes Natura 2000** en préparation

### FINANCEMENT

**Budget global : 28 705 €**  
 Europe (FEADER Centre-Val de Loire) : 50%  
 État (DREAL Centre-Val de Loire) : 50%

### PARTENAIRES

Agriculteurs / A.N.E.P.E. Caudalis / CEN Centre-Val de Loire / Communes / Conseil départemental 37 / CCTOVAL / ETL / LPO Centre-Val de Loire / SBLAT / SEPANT / Syndicats de rivière



# AGIR POUR NOS PAYSAGES CULTURELS REMARQUABLES OU ORDINAIRES, RECONNUS OU MÉCONNUS

## VÉGÉTALISATION DES CHEMINEMENTS PIÉTONS, QUAI PASTEUR À CHINON



En 2021, le Parc accompagne la commune de Chinon pour la conception des espaces végétalisés dans son projet de requalification du Quai Pasteur. Les objectifs sont multiples pour cette entrée de ville située en bord de Vienne :

- améliorer la qualité de l'espace public ;
- favoriser le déplacement des piétons et des cyclistes ;
- réduire la vitesse des voitures, organiser le stationnement ;
- faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite (PMR).

Un diagnostic a permis de définir trois secteurs distincts sur les 2,6 km de quai, créant un rythme visuel avec des végétaux variés et évitant la monotonie.

Toute la palette végétale a été conçue à partir du Guide des Plantations du Parc, en collaboration avec l'équipe technique de la ville et en adéquation avec leur réalité sur le terrain. Le choix des essences s'est tourné vers des plantes indigènes adaptées au sol sec, nécessitant ainsi très peu d'entretien.

Les riverains ont également été associés au projet à travers plusieurs réunions publiques afin d'échanger et de recueillir leurs questionnements, notamment en lien avec les importants travaux. Les retours ont permis d'ajuster l'emplacement des fosses de plantation et parfois de les agrandir, l'entrée sur certains domaines viticoles pouvant être valorisée par la présence du végétal.

Cet accompagnement permet d'appuyer les objectifs partagés de la commune et du Parc : créer une identité à cette entrée de ville tout en réduisant les surfaces perméables, en favorisant l'infiltration des eaux et l'accueil de la biodiversité en ville.

### CHIFFRES CLÉS

2,6 km de linéaire requalifié

### FINANCEMENT

**Budget global :** 10 jours de chargée de mission  
Parc consacrés à l'accompagnement de la collectivité

### PARTENAIRES

Commune de Chinon  
Communauté de communes Chinon-Vienne-et-Loire  
Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine d'Indre-et-Loire

# AGIR POUR NOS PAYSAGES CULTURELS REMARQUABLES OU ORDINAIRES, RECONNUS OU MÉCONNUS

## RECENSEMENT PARTICIPATIF : EXPÉRIMENTATION SUR LE PATRIMOINE BÂTI



La connaissance du patrimoine bâti du territoire est conséquente mais restreinte au cercle des initiés, qu'ils soient professionnels ou membres d'associations de passionnés.

Les services en charge de l'inventaire général désiraient engager une coopération avec le Parc. Celui-ci a donc proposé de tester une méthode de recensement participatif consistant à s'appuyer sur l'attachement des habitants à leur village afin de les amener à exprimer leur propre vision du patrimoine.

Deux groupes ont été formés et accompagnés pendant six mois par une animatrice, spécialement recrutée par le Parc pour ce projet.

En s'inspirant d'une méthode mise au point dans le cadre d'un appel à projet de recherche en région

Centre-Val de Loire, elle a pu accompagner de juin à octobre 2021 :

- une dizaine d'habitants de Villaines-les-Rochers (37) autour du patrimoine troglodytique ;
- une douzaine d'habitants de Brissac-Loire-Aubance (49), sur les communes déléguées de Chemellier et Coutures.

Une historienne a également été mandatée pour étudier les propositions issues de cette phase de recensement. À partir d'un portrait de l'histoire locale, elle a commenté les découvertes et l'appropriation patrimoniale des habitants.

Ces données pourront être utilisées dans différents domaines : tourisme, urbanisme... en fonction des idées et volontés exprimées tout au long du projet.

Une dotation de 5 000 € par commune a permis d'indemniser le temps passé pour l'organisation de ces séances de travail. Cette somme leur sera utile dans la mise en œuvre de certaines idées exprimées au fil de ces échanges.

### CHIFFRES CLÉS

**4 mois** de recensement participatif

Villaines-les-Rochers :

- **22 demi-journées** accompagnées
- **8 volontaires**
- **207 fiches** réalisées

Brissac-Loire-Aubance :

- **25 demi-journées** accompagnées
- **15 volontaires**
- **169 fiches** réalisées

### FINANCEMENT

**Budget global : 38 620 € (fonctionnement)**

Région Pays de la Loire : 53,8%

Région Centre-Val de Loire : 16,5%

DRAC Centre-Val de Loire : 15%

Autofinancement PNR : 15%

### PARTENAIRES

CAUE 37 et 49 / DRAC Centre-Val de Loire / Fondation du patrimoine / Mission Val de Loire / Services de l'inventaire Conseil départemental 49, région Pays de la Loire et Centre-Val de Loire / Services d'art et d'histoire de Chinon et de Saumur / UDAP 37 et 49 / Université de Tours - laboratoire CITERES





# INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LE RESPECT ET LA MAÎTRISE DES RESSOURCES

## ATELIERS INTER-ÉCOLES « EAU ET PAYSAGES »



Entre septembre 2020 et mars 2021, des étudiants ont fait des communes d'Allonnes, Brain-sur-Allonnes, Benais et La-Breille-les-Pins leur terrain d'étude. Des enseignants-chercheurs d'écoles et d'universités de géographie, droit, écologie, paysage et tourisme se sont mobilisés aux côtés du Parc pour accompagner leurs élèves dans des ateliers inter-écoles.

Le croisement des disciplines a été précieux pour mener le diagnostic de ce territoire et proposer des actions concrètes autour d'un sujet central : *Comment bien vivre avec moins d'eau disponible, aujourd'hui et demain sur ces communes ?*

Initialement, de nombreuses rencontres avec les élus, acteurs socio-économiques et habitants devaient nourrir les travaux. La crise sanitaire en a décidé autrement. Cependant, malgré les difficultés et grâce à l'engagement des élus

concernés, les étudiants ont su rebondir en réalisant, par exemple, des ateliers sur le paysage dans les écoles primaires.

En septembre 2021, un temps de restitution a permis aux élus, acteurs et habitants de découvrir le fruit de ce travail et de s'inspirer des analyses et propositions des étudiants. Ils invitent notamment à recentrer une partie de la production vers le local, à développer des pratiques favorables à la biodiversité ou encore à mettre en valeur les paysages et les éléments naturels des communes afin d'améliorer le cadre de vie.

Cette expérimentation d'une nouvelle ingénierie pour le territoire en lien avec les universités apporte une vision jeune, interdisciplinaire et prospective sur des questions cruciales et complexes.

### CHIFFRES CLÉS

58 étudiants  
4 écoles et universités  
4 communes

### PARTENAIRES

Agriculteurs / A.N.E.P.E. Caudalis / CEN Centre-Val de Loire / Communes / Conseil départemental 37 / CCTOVAL / ETL / LPO Centre-Val de Loire / SBLAT / SEPANT / Syndicats de rivière

### FINANCEMENT

Budget global : 22 780 € (fonctionnement)  
Région Pays de la Loire : 70%  
Région Centre-Val de Loire : 30%

# MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

## UNE EXPERTISE AU SERVICE DES AMÉNAGEMENTS : PROJET ŒNOTOURISTIQUE DU CHÂTEAU DE PARNAY



Odontite de Jaubert©PNR LAT

Les richesses écologiques et paysagères du territoire impliquent une prise en considération de leurs spécificités dans chaque projet d'aménagement. Le cadre réglementaire impose également que toute installation ou construction, qu'elle soit industrielle, artisanale, agricole..., tienne compte de ces éléments et de leur potentiel impact. C'est l'application de la séquence « Éviter, Réduire et Compenser ».

En tant que personne publique associée à certaines procédures d'aménagement, le Parc peut être saisi pour avis très en amont des conceptions. Cela permet d'informer le porteur de projet des richesses patrimoniales présentes et de veiller au respect de l'intégrité de ce qui fait la valeur du territoire.

En 2021, le Parc est interpellé sur le projet œnotouristique du château de Parnay. L'importance stratégique de cette création pour le saumurois a conduit le Parc à réaliser une convention de conseils avec le porteur. Celle-ci prévoyait également l'animation d'un comité environnemental indépendant.

La procédure administrative d'instruction complexe a retardé le projet. L'intervention du Parc s'est donc concentrée sur une contribution à l'expertise scientifique et technique.

En plus de son intérêt majeur pour les chiroptères, lié notamment aux nombreuses cavités, le site s'est avéré particulièrement important pour une espèce végétale protégée : l'Odontite de Jaubert.

Le porteur de projet s'est saisi de cette richesse écologique pour l'intégrer dans ses plans qui, malgré les précautions, détruiront une partie de ce patrimoine naturel, justifiant une compensation exemplaire. Le Parc continuera à suivre ce dossier aux enjeux importants.

### CHIFFRES CLÉS

**440 pieds** d'Odontite de Jaubert

**16 journées** de travail scientifique et technique

**5 réunions** de coordination multi-acteurs

### FINANCEMENT

Une indemnisation du temps passé dès le premier jour pour un porteur de projet privé est prévue dans la convention.



## ACCOMPAGNEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET TIERS-LIEUX DE TRANSITION



Atelier transitionmètre du Bricolab à Corné©PNR LAT

Depuis 2015, le Parc Loire-Anjou-Touraine est engagé dans le programme de recherche-action TES (Transition Écologique et Sociétale) qui explore les conditions d'émergence et de développement des projets collectifs de transition. En identifiant les moyens d'articuler ces projets aux politiques publiques menées à l'échelle intercommunale, l'objectif est de favoriser une évolution des modes de vie compatible avec les enjeux énergétiques et climatiques.

En 2021, le Parc a poursuivi l'accompagnement de collectifs citoyens d'énergies renouvelables (EnR), sur des besoins de facilitation en coopération ou sur la communication. Il a également mis à disposition des collectifs Projets énergies participatives saumuroises (PEPS), Cowatt-Loire-Authion et EnR Citoyennes

en Rabelaisie, un accompagnement technique et juridique via le financement d'études de faisabilités et de conseils d'avocats.

Les tiers-lieux ont été identifiés par TES comme de potentiels accélérateurs de la transition écologique et sociétale. Polymorphes et multifonctionnels, ils tendent à favoriser les liens sociaux, la coopération et l'émergence d'initiatives par leur fonction d'animation du territoire, de mise en réseau et d'hybridation des compétences.

Le Parc a identifié une vingtaine de tiers-lieux sur le territoire. Il propose de les mettre en réseau et de les accompagner pour renforcer leur capacité de transformation des territoires. Quatre réunions ont ainsi été organisées en 2021, avec une quinzaine de participants pour chacune d'entre elles.

Trois structures associatives se sont également prêtées au jeu du « transitionmètre ». Elles ont accepté d'interroger leur fonctionnement et de se positionner vis-à-vis de la transition avec un accompagnement en trois temps animé par le Parc.

Une base de données des initiatives du territoire a également été créée sous forme de cartographie numérique afin de les mettre en lien et tisser des coopérations comme le propose la charte du Parc.

### CHIFFRES CLÉS

**3 tiers-lieux** testeurs du transitionmètre  
**20<sup>aine</sup>** de tiers-lieux en réseau  
**30<sup>aine</sup>** de partenaires à l'échelle régionale  
**314 initiatives** recensées via une cartographie numérique collaborative

### PARTENAIRES

Ademe / Collectif des acteurs TES / Collège des Transitions Sociétales / IMT Atlantique / Région Centre-Val de Loire / Région Pays de la Loire

### FINANCEMENT

**Budget global : 28 552 € (fonctionnement)**

Région Pays de la Loire : 70%

Région Centre-Val de Loire : 30%

**Service civique sur 8 mois : 800 €**

Autofinancement PNR : 100%



GAEC Terre de Goganes, lauréat Éco-Trophées 2017©David Darrault





## **AXE 2**

**UN DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE  
RESPECTUEUX  
DES ÉQUILIBRES  
ÉCOLOGIQUES  
ET HUMAINS**



# ENGAGER COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES DANS UNE DYNAMIQUE DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

## ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Le Parc regroupe 116 communes sur plus de 270 000 hectares. Particulièrement mobile, l'équipe du Parc est composée en moyenne d'une trentaine d'agents qui interviennent sur l'ensemble de notre territoire. Le Parc dispose à ce jour de 8 véhicules dont 2 ayant plus de vingt ans et 1 hors service. Aussi, pour poursuivre les actions de terrain, le Parc a souhaité moderniser sa flotte.

Le choix s'est porté sur des véhicules électriques pour une flotte décarbonée. 2 voitures ont été achetées en 2021 : un véhicule léger Peugeot e-208 et un utilitaire Peugeot e-Rifter. Les dépenses intègrent également le raccordement

et l'installation d'une borne électrique. L'objectif de cette opération est d'inscrire le Parc dans une démarche de qualité environnementale et d'économies.

La Peugeot e-208 ainsi que la borne de rechargement ont bien été mises en service dans le courant de l'année 2021. La commande du second véhicule a subi des retards répétés de livraison de la part du constructeur en raison de la crise sanitaire et de la pénurie de pièces électroniques. Il devrait être mis en service à la mi-juin 2022.

### CHIFFRES CLÉS

**2 véhicules** électriques  
**1 borne** de rechargement

### PARTENAIRES

Région Centre-Val de Loire  
Région Pays de la Loire

### FINANCEMENT

**Budget global : 47 297 € (investissement)**

Région Pays de la Loire : 57,5%

Région Centre-Val de Loire : 42,5%

# ENGAGER COLLECTIVITÉS ET ENTREPRISES DANS UNE DYNAMIQUE DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

## 10<sup>ÈME</sup> ÉDITION DU CONCOURS ÉCO-TROPHÉES



Le concours Éco-Trophées récompense des acteurs locaux qui mettent en œuvre des démarches ou réalisations innovantes, conjuguant développement économique, préoccupations sociales et respect de l'environnement. Il s'adresse aux entreprises, exploitations agricoles et structures de l'économie sociale et solidaire du territoire.

Lancée peu de temps avant la crise sanitaire, la 10<sup>ème</sup> édition du concours a connu deux ajustements pour prolonger la phase de candidatures et l'ouvrir aux jeunes entreprises ayant a minima un an d'activité.

De même, la cérémonie de remise des prix prévue en novembre 2020 a dû être annulée. Les résultats ont été tenus secret jusqu'au report de celle-ci, organisée le 7 juin 2021. Parmi les 26 candidats, 10 ont été désignés lauréats :

### Catégorie "Ressources naturelles et énergétiques"

- 1<sup>er</sup> prix - AMALTUP à Parçay-sur-Vienne (37)
- 2<sup>ème</sup> prix - LBG environnement à Cizay-la-Madeleine (49)

### PARTENAIRES

Chambres d'Agriculture 37 et 49 / Chambres d'Artisanat 37 et 49 / Chambres de Commerce et Industrie 37 et 49 / CRESS Centre-Val de Loire / EDF – CNPE de Chinon / IRESA (49) / Région Centre-Val de Loire / Région Pays de la Loire

- 3<sup>ème</sup> prix - Jacqueline & Geneviève - conserverie de Touraine à Candes-Saint-Martin (37)

### Catégorie "Innovation sociale et implication territoriale"

- 1<sup>er</sup> prix - Association ValOrise à Brain-sur-Allonnes (49)
- 2<sup>ème</sup> prix - Association Habit'âge au Bois d'Anjou (49)
- 3<sup>ème</sup> prix - K'di fermier à Chaveignes (37)

### Catégorie "Biodiversité et paysages"

- 1<sup>er</sup> prix - Domaine Mélaric à Doué-en-Anjou (49)
- 2<sup>ème</sup> prix - Château de Fosse Sèche au Vaudelnay (49)
- 3<sup>ème</sup> prix - Château du Rivau à Lémeré (37)

Afin de susciter l'intérêt des habitants, un prix du public a été proposé en ligne, décerné à : L'Écho des Bocaux à Saumur (49).

### CHIFFRES CLÉS

28 candidatures, 26 recevables  
10 lauréats dont 1 prix du public  
1 353 votes en ligne

### FINANCEMENT

Budget global : 27 730 € (fonctionnement)

Région Pays de la Loire : 53%

Région Centre-Val de Loire : 29%

EDF – CNPE de Chinon : 11%

Autofinancement PNR : 7%

# DÉVELOPPER UN TOURISME ET DES LOISIRS DE NATURE ET DE DÉCOUVERTE DES PATRIMOINES

## VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL DE BLAISON-SAINT-SULPICE



Aménagement du Port de la Vallée ©PNR LAT

À l'automne 2016, les élus de la commune nouvelle de Blaison-Saint-Sulpice lancent une réflexion autour de leur patrimoine ligérien remarquable. Leurs objectifs : sensibiliser les habitants autour des richesses naturelles de la commune, valoriser ces atouts et développer de nouvelles activités (offre touristique et pédagogique, produits agricoles...).

Le secteur concerné est situé en grande partie, dans le site Natura 2000 "Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau" et sur l'Espace naturel sensible du Val de Loire du Département de Maine-et-Loire.

La commune décide de confier au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire-Anjou l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan de gestion du Val de Loire, entre les bourgs de Gohier et Saint-Sulpice. Le Parc est étroitement associé au comité de pilotage en charge du suivi du projet. Le plan de gestion est établi en avril 2018. L'objectif est la prise en compte des nombreux enjeux du territoire et la mise en œuvre d'une politique de valorisation des patrimoines de la commune nouvelle.

En 2021, la valorisation des patrimoines et de la politique du plan de gestion est envisagée sous deux formes : des panneaux de découverte en lave émaillée sur site et une exposition extérieure de photographies légendées d'Étienne Begouen.

### CHIFFRES CLÉS

**3 panneaux** au Port de la Vallée  
**2 panneaux** à l'ancienne mairie de Gohier  
**12 photographies** sur 3 totems accueillant chacun 4 faces

### FINANCEMENT

**Budget global : 24 869,32 € HT**  
Commune de Blaison-Saint-Sulpice : 20%  
Département de Maine-et-Loire : 20%  
Région Pays de la Loire : 20%

### PARTENAIRES

CPIE Loire Anjou  
Département de Maine-et-Loire



# DÉVELOPPER UN TOURISME ET DES LOISIRS DE NATURE ET DE DÉCOUVERTE DES PATRIMOINES

## REFONTE DU SENTIER D'INTERPRÉTATION DE BENAIS



Avec ses sentiers d'interprétation, le Parc choisit de présenter ce qui se cache derrière la région du Val de Loire, connue pour ses châteaux stars, son fleuve « royal », ses vins, sa gastronomie, ses personnalités célèbres... Hors des sentiers battus, il s'agit de faire découvrir d'autres richesses, particulièrement originales et variées, qui ont permis le classement de ce territoire en « Parc naturel régional ». Thématiques, ces parcours sont balisés et jalonnés de dispositifs didactiques et ludiques, conçus pour adultes et enfants, francophones et anglophones.

D'une durée de vie exceptionnelle pour des équipements situés en milieu naturel et libres d'accès, certains d'entre eux étaient vieillissants, malgré un entretien régulier et le remplacement des équipements abîmés. Ils ne correspondaient

plus aux critères qualitatifs exigés par les clientèles touristiques. L'environnement évoluant rapidement, leur contenu et forme apparaissaient un peu désuets et étaient parfois erronés.

Éléments de la dynamique touristique locale, ils ont tous, hormis Benais, fait l'objet d'une refonte depuis 2014. En 2021, il est donc envisagé de refondre ce sentier « Benais, la double vie du coteau ».

La commune y ouvre les portes de ses deux mondes. D'un côté, celui des verts coteaux où s'épanouit la vigne. De l'autre, celui du tuffeau, à l'origine des églises, châteaux et maisons alentours.

### CHIFFRES CLÉS

**5 km** de parcours  
**8 stations** d'interprétation  
**1 000 dépliant-jeux** diffusés

### FINANCEMENT

**Budget global : 19 049 € HT**  
Région Centre-Val de Loire : 80%  
Commune de Benais : 20%

# DÉVELOPPER UN TOURISME ET DES LOISIRS DE NATURE ET DE DÉCOUVERTE DES PATRIMOINES

## PROMOTION DE LA MARQUE « VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL » : VOYAGE DE LA BLOGUEUSE LITTLE GYPSY



Descente en canoë sur la Loire © Little Gypsy

En sus des opérations classiques de promotion de la marque, la Fédération des Parcs a proposé aux Parcs naturels régionaux d'accueillir pour quelques jours, des blogueurs au sein de leur territoire. Parmi les 6 voyages proposés, le Parc Loire-Anjou-Touraine a été sélectionné pour organiser celui de Little Gypsy, une blogueuse haute en couleurs et pleine d'humour, attirée par l'aventure, la nature, les animaux.

À travers cette action, le Parc a souhaité valoriser la destination auprès des 20-35 ans, mettre en lumière les prestations bénéficiaires de la marque « Valeurs Parc naturel régional » mais aussi informer et sensibiliser sur la fragilité des milieux ligériens et des espèces qu'ils abritent. L'occasion d'aborder la problématique des loisirs nautiques sur la Loire et la préservation de la faune, notamment des oiseaux nicheurs, particulièrement vulnérables aux dérangements.

Du 4 au 8 juillet 2021, de Chinon à Gennes-Val de Loire, Little Gypsy a descendu le fleuve royal en canoë à la rencontre des riches patrimoines naturels et culturels du Parc et des hommes et femmes qui partagent ses valeurs.

En amont des publications finales, des "teasings" ont été réalisés, pour capter les auditeurs et générer de l'audience. Tout au long du séjour, divers posts sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) ont été publiés par la blogueuse et relayés par le Parc. À l'issue du voyage, une vidéo d'une durée de 7 minutes et un reportage écrit ont été diffusés par Little Gypsy sur YouTube et sur ses réseaux.

### CHIFFRES CLÉS

**12 342 vues** sur YouTube  
**80 349 vues** sur la page Facebook de Little Gypsy  
**19 423 vues** sur la page Facebook du Parc  
**107 506 vues** sur l'Instagram de Little Gypsy  
**438 vues** sur l'Instagram du Parc  
**Spot de 10''** diffusé sur le réseau Phénix  
**2 000 écrans** en centre-ville avec une audience estimée à **7,2 millions de personnes/semaine**

### FINANCEMENT

**Budget global : 10 000 € TTC**  
Fédération des PNR : 80%  
Région Pays de la Loire : 20%

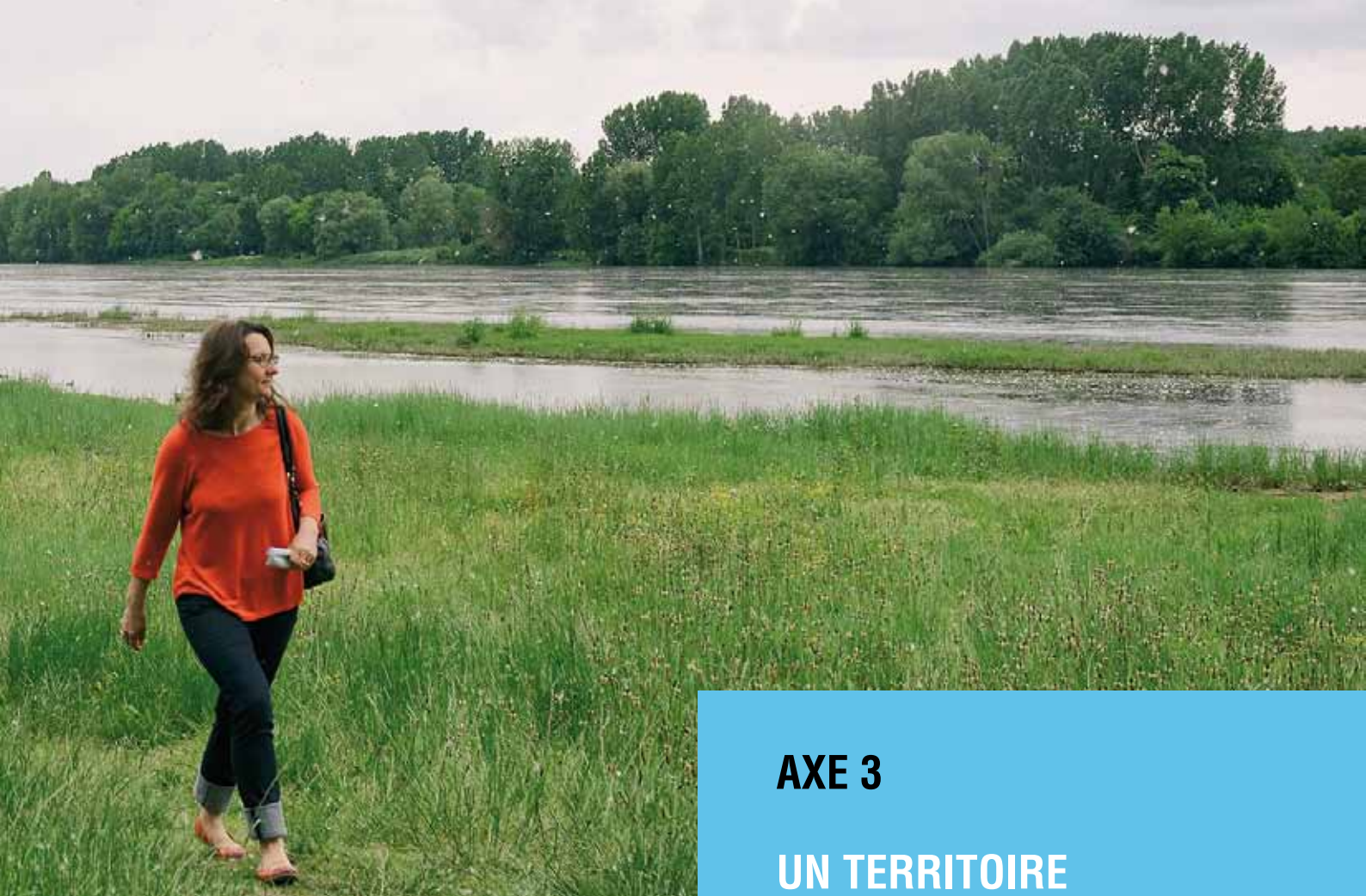
### PARTENAIRES

Fédération des PNR









## **AXE 3**

**UN TERRITOIRE  
RESPONSABLE  
ET DYNAMIQUE,  
OUVERT À LA  
COOPÉRATION**



# MOBILISER LES CITOYENS EN FAVEUR DE LEUR CADRE DE VIE

## DESTINATION KATALYSE



Soirée de présentation publique à Montreuil-Bellay © PNR LAT

Destination Katalyse est un projet artistique et culturel original autour du changement climatique et de l'adaptation des modes de vies. Il est porté par les PNR Loire-Anjou-Touraine et de Brière, la Communauté de communes Baugeois-Vallée, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Retz et les Communautés d'Agglomération Saumur-Val de Loire et Saint-Nazaire, en partenariat avec la Compagnie Spectabilis et le réseau GRAINE Pays de la Loire.

À l'origine du projet, le spectacle « Cabaret des métamorphoses » de la Compagnie Spectabilis. Désireux d'embarquer avec eux un maximum d'acteurs dans la création de leur pièce, l'idée de « Destination Katalyse » fait son chemin, sous l'impulsion du Parc Loire-Anjou-Touraine.

L'aventure débute en mai 2021 avec des collectes de témoignages et des ateliers de sensibilisation sur chaque territoire engagé. À travers ces

rencontres, les habitants ont été conviés à apporter leur vision du changement climatique et inventer leur territoire en 2050. Leurs réflexions ont directement contribué à l'élaboration du spectacle et sont venues nourrir les échanges avec la Cie.

Un groupe de collecteurs a été formé pour aller recueillir la parole des habitants et une soirée de présentation publique a été organisée pendant les trois semaines de résidence, en juin et octobre 2021. La première représentation à Allonnes, a accueilli 180 personnes.

Tout au long du projet, des animations sont mises en place, notamment dans les médiathèques en lien avec le spectacle. Un temps fort de restitution est prévu à l'automne 2022 pour valoriser les paroles recueillies et inviter élus et acteurs locaux à s'emparer des propositions pour co-construire des projets de transition partagés.

### CHIFFRES CLÉS

**180 spectateurs** à la 1<sup>ère</sup> représentation  
**3 semaines** de résidence sur le Parc  
**30 collecteurs** bénévoles

### PARTENAIRES

CA Saumur-Val de Loire / CCBV / Cie Spectabilis / GRAINE Pays de la Loire / PNR de Brière / Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Retz / Saint-Nazaire Agglomération

### FINANCEMENT

**Budget global : 20 439 € (fonctionnement)**

ADEME Pays de la Loire : 35,5%

DRAC Pays de la Loire : 34,22%

Région Pays de la Loire : 17,6%

Région Centre-Val de Loire : 12,68%



## PROGRAMME D'ÉDUCATION AU TERRITOIRE



Observer les petites bêtes dans la cour, explorer les boisements proches de l'école, découvrir un lavoir, accueillir un cheval et sa roulotte quelques jours, apprendre à faire des enduits en argile, inventorier des orchidées... Autant d'animations menées dans le cadre de projets scolaires accompagnés par le Parc et son réseau éducatif.

Cette année encore, la crise sanitaire a eu un impact sur les inscriptions. Peu de classes de collèges et lycée ou de cycle 3 ont pu s'engager auprès du Parc. 46 classes ont reporté sur 2020/21 leur projet annulé pendant le confinement.

Avec la crise, les enseignants et les élèves ont (re)découvert les bénéfices des activités en extérieur. Les projets dédiés à la découverte de la nature et des patrimoines bâtis proches ont

été plébiscités. Cependant, très peu de classes se sont déplacées dans des sites troglodytiques, pourtant ouverts en fin d'année scolaire. De même, les enseignants ont hésité à réaliser des sorties sur des sites naturels nécessitant des déplacements en car.

Des établissements, tels que le collège Molière de Beaufort-en-Anjou, ont poursuivi leurs projets dans le cadre du label de l'Éducation Nationale E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). Pour ce dispositif, le Parc a financé les interventions des animateurs de Loire Odyssée auprès des éco-délégués et diffusé le spectacle de la Compagnie Spectabilis « Les yeux plus grands que le monde ».

### CHIFFRES CLÉS

**43% des projets** dédiés à la nature  
**46% de cycle 1**  
**36% de cycle 2**  
**170 classes** engagées

### FINANCEMENT

**Budget global : 38 000 €**  
Région Pays de la Loire : 77,9%  
Région Centre-Val de Loire : 22,1%

### PARTENAIRES

A mon tour de / Compagnie Spectabilis / Carrefour des troglodytes Anjou-Touraine-Poitou / CPIE Touraine Val de Loire / Ferme cheval-nature / Groupement des Agriculteurs Biologistes et Biodynamistes de l'Anjou / Jardin de Caracol et Coliflor / Inspections de l'Éducation Nationale / Isabelle et Jean-François Archaimbault / La Bulle Ambu'lente / Loire Odyssée / LPO Anjou / Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne / Troglodytes et sarcophages

## MAISON DU PARC : QUAND LES TROGLOS SE (RE)DÉVOILENT...



La Maison du Parc à Montsoreau est un incontournable pour tous les visiteurs, touristes et habitants. Vitrine des 116 communes qui composent le territoire, elle est un lieu d'accueil et d'information ouvert gratuitement.

Chaque année, elle explore un thème en lien avec les missions du Parc. En 2021, à la suite des confinements successifs et fermeture du site, elle reprend la thématique de 2020 pour permettre au public de poursuivre sa découverte du patrimoine troglodytique. En complément et notamment en ces temps de crise sanitaire, elle a souhaité faire la part belle aux habitants discrets des troglos : les chauves-souris.

### La longue carrière des troglos

Les cavités troglodytiques sont un élément caractéristique du territoire. La diversité géologique locale, entre tuffeau et falun, a occasionné l'apparition d'habitats troglos très différents. Qu'ils soient de plaine ou de coteau, ils sont les témoins d'une histoire riche : usages successifs et variés, continuité d'occupation... Ils accueillent également une faune remarquable, qui s'y épanouit dans la pénombre et l'humidité.

### Un programme taillé sur mesure

Le programme proposé donne aux différents publics, les clefs de lecture pour mieux comprendre l'histoire de ce bâti si particulier, le lien qui l'unit à l'Homme à travers les âges et le monde. Le thème se décline tout au long de l'année sous différentes formes : expositions, atelier sculpture, jeu de piste, land art, conférences, sorties sur le territoire...

### Le maître mot : s'adapter !

L'année 2021 reste marquée par la crise sanitaire. L'ouverture de la Maison du Parc, initialement prévue en février, a dû être repoussée au 19 mai. Le protocole sanitaire mis en place a permis d'accueillir les visiteurs en toute sécurité : sens de circulation, marquage au sol, jauge adaptée en fonction des obligations, masque, gel à disposition, pass vaccinal obligatoire... Des conférences ont été organisées en visio pour permettre à un maximum de monde d'y participer tout en limitant les risques. De même, des « p'tits ateliers troglos » ont été proposés à emporter. Les personnes intéressées pouvaient réserver leurs kits et venir les récupérer directement à la Maison du Parc. De quoi partager des moments de convivialité sereinement.

## Une année en demi-teinte

Malgré quelques améliorations pour les secteurs touristiques et de médiation culturelle, l'année 2021 reste durement impactée par la pandémie.

La Maison du Parc souffre d'une faible fréquentation avec près de 12 000 personnes ayant poussé ses portes, contre 20 000 en moyenne les années précédentes.

L'exposition « Les 1001 vies des troglos » n'a pu être visible qu'en mai. Réalisée en partenariat avec le Carrefour des Troglodytes Anjou Touraine Poitou (CTATP), elle plonge les visiteurs dans l'univers fascinant des troglos. De l'extraction à l'habitation, de lieux de stockage aux lieux de fête, ils découvrent leurs mille et une vies trépidantes.

L'exposition « Chauves-souris, portraits renversants » a été installée dans les jardins. À travers de beaux portraits photographiques, les visiteurs découvrent ces animaux surprenants, de plus en plus menacés et balayent les préjugés.

Les deux expos seront proposées au prêt dès 2022.

Les animations et conférences rassemblent plus de 300 personnes, en présentiel et visioconférence. Les français et locaux sont majoritaires, la venue de quelques visiteurs étrangers, notamment anglais et belges est à noter.

Côté boutique, le chiffre d'affaires reste similaire à l'an passé. La Maison du Parc propose à la vente de nombreux ouvrages, jeux et autres objets ludiques et pratiques, spécialement sélectionnés par l'équipe. Adaptée aussi bien aux enfants qu'aux adultes, cette sélection s'étoffe chaque année.



Atelier sculpture sur tuffeau ©PNR LAT

## CHIFFRES CLÉS

**11 997 visiteurs** (11 790 en 2020)

**144 participants** aux animations

**145 participants** aux conférences

**425 kits troglos** distribués

## FINANCEMENT

**Budget global : 14 950 € TTC (investissement)**

Région Pays de la Loire : 60%

Région Centre-Val de Loire : 40%

**Budget global : 8 866 € TTC (fonctionnement)**

Région Pays de la Loire : 80,2%

Région Centre-Val de Loire : 19,8%

## PARTENAIRES

Cavités 37

Claudia Varin, notaire

CTATP

Fabrice Redois, Université d'Angers

Jean-Luc Ranger, paléontologue amateur

Maisons paysannes de Touraine

Nenuph'Art Ateliers

Pascal Auger, géologue amateur

Pascal Girault, photographe

Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne

Service animation du patrimoine de Doué-en-Anjou

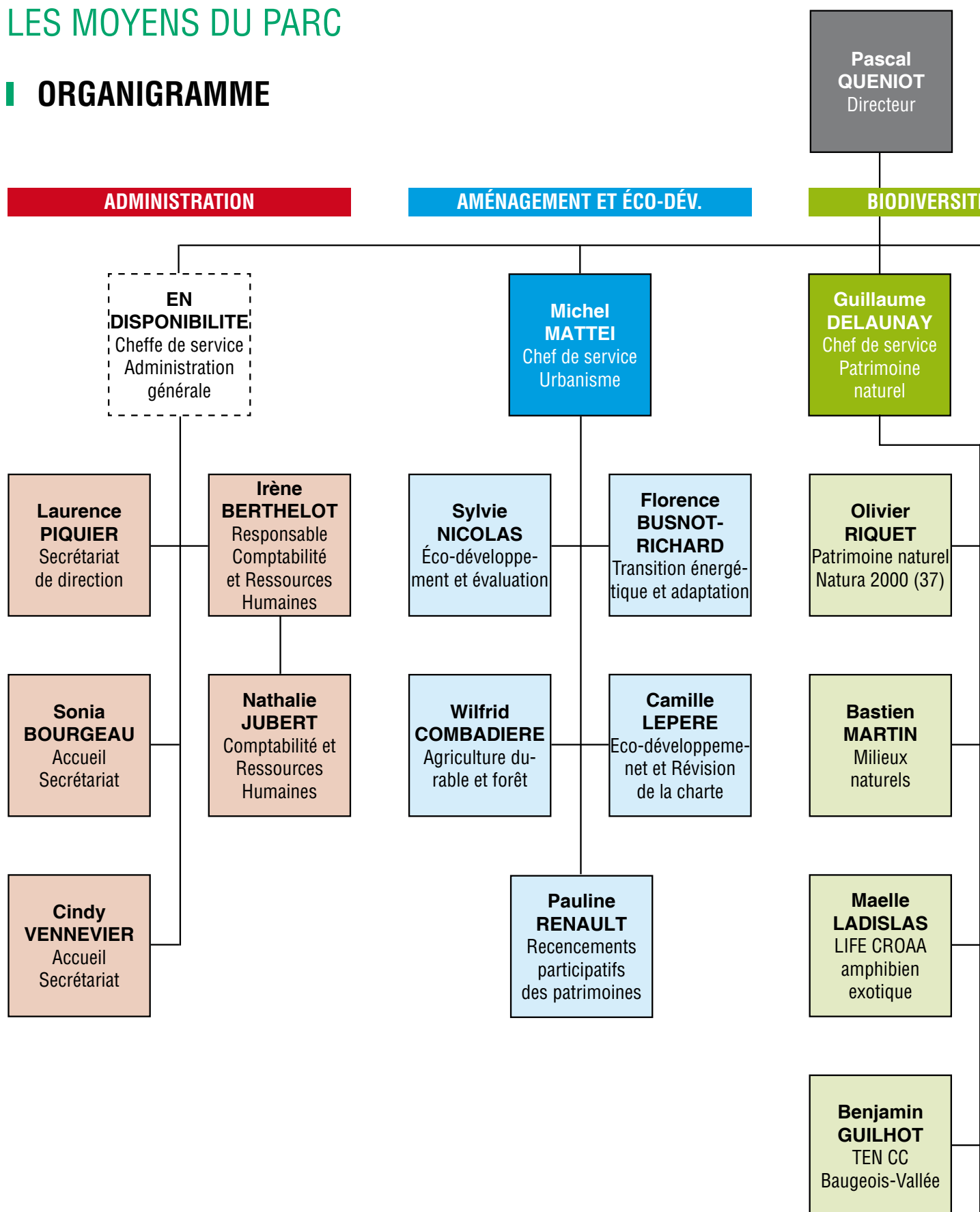




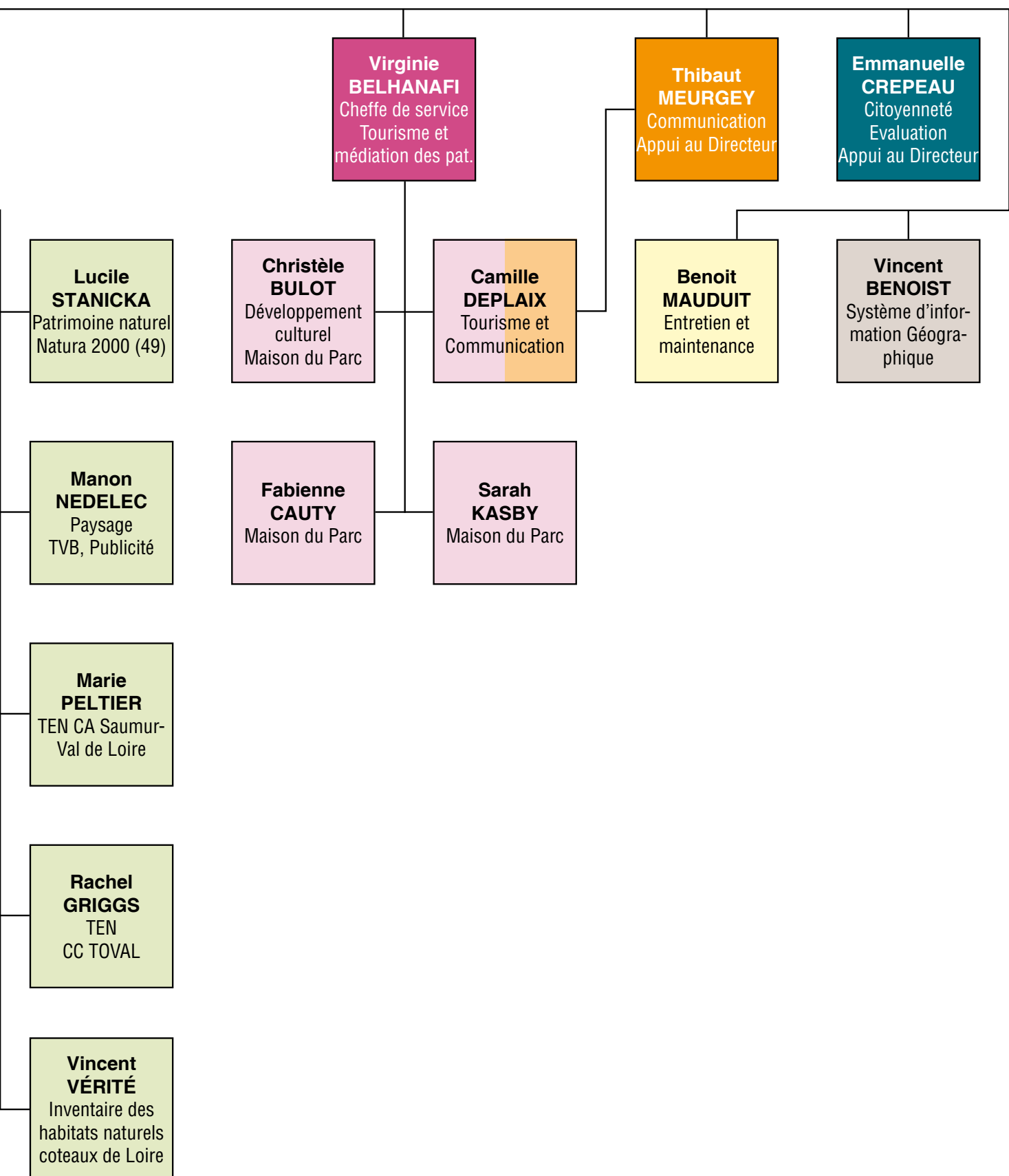


## L'ÉQUIPE DU PARC EN 2021

## ORGANIGRAMME







# LES MOYENS DU PARC

## I ACCUEIL DES STAGIAIRES

Par son territoire, ses enjeux et ses missions, le Parc est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants et les jeunes sortant des études. En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les jeunes participent activement à la mise en oeuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

### BIODIVERSITE / PAYSAGES

**Raphaël MASSE** (2 mois) - En Licence 2 de « Biologie » à l'université Paris-Saclay, Raphaël a été missionné pour réaliser une cartographie du Millet scabre sur les secteurs de Montreuil-Bellay, Beaufort-en-Anjou, Doué-en-Anjou. Il a été également chargé de faire un inventaire floristique des espèces compagnes.

**Rachel GRIGGS** (6 mois) - En Master 2 « Gestion et Conservation de la Biodiversité » à Brest, Rachel s'est attachée à réaliser le bilan des 10 années d'animation du site Natura 2000 « Vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau » et à juger l'ampleur de la mise à jour du DOCOB. Ce travail s'est déroulé en trois étapes : une phase bilan des actions réalisées ou non, suivi d'une analyse du contenu et de la qualité du DOCOB par rapport aux exigences nationales actuelles, et pour terminer une étude des évolutions du contexte socio-économique (identification des nouvelles pressions exercées sur les espèces et habitats du site en concertation avec les acteurs en groupe de travail).

### TOURISME / MED. DES PATRIMOINES

**Axelle BAUMARD** (6 mois) - En Master 1 « Aménagement Touristique et Développement des Destinations », Axelle a eu pour mission de travailler autour des questions de fréquentation des activités sportives et de loisirs sur la Loire et Vienne, notamment du bivouac.

### AMÉNAGEMENT ET ÉCO-DÉV.

**Aurélien VEDOVATO** (6 mois) - En dernière années d'école d'ingénieur en « Aménagement et environnement » à Polytech de Tours, Aurélien a travaillé sur les questions d'adaptation au changement climatique appliquées aux aménagements urbains. Il a effectué un diagnostic de vulnérabilité sur la commune de Mazé et documenté des solutions de végétalisation et désimperméabilisation des espaces publics.

## ACCUEIL DES SERVICES CIVIQUES |

Le Parc a sollicité et obtenu un agrément pour accueillir des volontaires en service civique. Cette volonté poursuit deux buts :

- concourir à la formation et au renforcement de compétences de jeunes souhaitant s'investir dans les domaines professionnels exercés par le Parc ;
- bénéficier d'un renforcement ponctuel pour approfondir des sujets d'étude ou explorer des idées pouvant faire l'objet de développements ultérieurs.

En 2021, deux missions étaient proposées :

### Évolution des modes de vie et tiers lieux de transition

**Kathleen PINEAU** (3 mois) - Diplômée d'un Master en justice climatique à l'Université Glasgow Caledonian en Écosse, Kathleen a poursuivi la mission d'accompagnement à l'émergence des « tiers-lieux de transition ». Elle a assisté la cheffe de projets énergie-climat dans l'animation d'ateliers pour faire le lien entre les habitants, les associations et les élus du territoire et encourager l'évolution des modes de vie nécessaire à la transition écologique et sociétale.

### Animation et recensement autour des questions du patrimoine

**Pauline RENAULT** (6 mois) - Titulaire d'une licence professionnelle de « Médiation des patrimoines », Pauline s'est attachée à finaliser une méthode de recensement participatif du patrimoine bâti. Arrivée fin 2020, elle a lancée l'appel à projets auprès des communes du territoire. Le déroulement de cette action prévoyant le recrutement d'un CDD de 6 mois pour animer la mise en œuvre de l'action, elle a postulé et a été recrutée à la suite de son service civique.

Moulin de Montsoreau et vue sur la Loire©Nicolas Van Ingen





# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

## **Bureaux du Parc**

7 rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOUREAU  
Tél. 02 41 53 66 00  
info@parc-loire-anjou-touraine.fr  
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

## **Maison du Parc**

15 avenue de la Loire 49730 MONTSOUREAU  
Tél. 02 41 38 38 88  
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception et cartographie : PNR Loire-Anjou-Touraine

Impression : Imprimerie Loire Impression  
Imprimé sur papier 100% recyclé

Crédit photos :

David Darrault, David Greyo, Kreazim, Jérôme Paressant,  
Louis-Marie Préau, Patrick Trecul, Nicolas Van Ingen